

ANNEXE 1

# Les fédérations nationales de mineurs CGT – CFDT - CFTC – FO – CFE/CGC

Montreuil, le 7 mars 2014

Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Objet : Mise en place Conseil d'administration ANGDM

Monsieur le Premier Ministre,

Les fédérations de mineurs s'adressent solennellement à vous concernant la situation de carence de fonctionnement de l'ANGDM (agence nationale pour la garantie des droits des mineurs).

L'EPA-ANGDM se trouve dans l'attente de la nomination des administrateurs et du (ou de la) Président pour le gouvernement et votre ministère en particulier depuis le début 2014.

Aucune des fédérations n'a eu d'information ou de retour à ses sollicitations auprès des tutelles sur les conséquences de cette situation pour la corporation minière.

En effet l'absence de l'instance de gouvernance et de représentation des affiliés est préjudiciable à la bonne application des prestations et du service des droits des Mineurs.

Avec le Ministère de la Santé, vous avez confirmé l'éclatement des missions du Régime de SSM en confirmant le transfert de la gestion ASS de la CANSSM vers l'ANGDM qui avait été engagé par le Gouvernement de Monsieur SARKOZY.

La gestion de l'ASS nécessite un suivi et l'implication de nos représentants syndicaux tant sur les Bassins Miniers à proximité des Ayants-droits qu'au niveau du Conseil d'Administration de l'ANGDM et ses commissions.

Le transfert de l'ASS Vacances au 01/01/2014 se trouve entravé par l'absence de gouvernance et l'offre de service aux Ayants-droits leur parviendra alors que la moitié de la saison sera déjà écoulée.

Ce retard dans le renouvellement des administrateurs et du Président nous laisse à penser que le gouvernement accorde bien peu d'attention à la corporation minière.

Espérant avoir attiré votre attention et dans l'attente d'une évolution positive de la situation,

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour l'interfédérale CGT\_CFDT\_CFTC\_FO\_CFE/CGC



Jean-Alain BARRIER  
Fnme C G T Branche MINES

Correspondance :

Fnme CGT J.A. BARRIER 263 rue de Paris 93515 MONTREUIL Cedex

Mail : [jbARRIER@cgtparc.com](mailto:jbARRIER@cgtparc.com) Portable 06 61 21 35 26



Centrale de Réservation  
CS 10001  
34260 LE BOUSQUET D'ORB

Téléphone 0811 70 00 22 – Fax 04 67 23 92 71

Objet : Vacances 2014

Nos références :

«civilité» «Nom» «Prenom»

«Adresse\_1»

«Adresse\_2»

«Adresse\_3»

«CP» «Commune»

*Annexe 2*

«civilité»,

Le catalogue concernant les séjours de vacances 2014 vous sera adressé prochainement. Il vous sera proposé des séjours à Saint Gildas de Rhuys et des séjours en partenariat avec VTF, dans des centres de vacances à BLAINVILLE SUR MER (Manche), SAINTE MAXIME (Var), BANDOL (Var), SOULTZEREN (Haut-Rhin), SAINT SAUVES D'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Toutefois, vous avez la possibilité de vous inscrire **dès maintenant** à l'un des deux premiers séjours de SAINT GILDAS DE RHUYS, soit, du 1 au 15 avril 2014 ou du 16 au 30 avril 2014. Je vous prie de trouver ci-joint un bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner, en précisant  **votre nom, votre prénom, votre adresse, votre N° de sécurité sociale y compris la clé et les noms, prénoms, date de naissance de tous les participants éventuels. Vous voudrez bien également joindre la copie de votre avis d'imposition 2013, portant sur les revenus de 2012.**

Vous trouverez au verso de la présente les tarifs applicables à ces deux séjours, et les tranches fiscales en vigueur.

Les transports collectifs seront organisés de la manière suivante :

	Région Nord Pas de Calais	Région Est	Région Centre Est	Région Centre	Région Sud Est	Région Sud Ouest	Région Ouest
Séjour 1 Du 1 au 15/ 04/14	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Séjour 2 Du 16 au 30/04/14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non

**IMPORTANT : Ces séjours ne sont assurés ni au titre de l'annulation – interruption de séjour, ni au titre du rapatriement. Il vous appartient donc de souscrire un contrat d'assistance en cas de retour anticipé, quel qu'en soit le motif, et ce, même pour raison médicale.**

Je vous prie d'agréer, «civilité», l'expression de mes salutations distinguées.

LA CENTRALE DE RESERVATION



Vacances 2014  
Inscription  
Séjours retraités et familles

Inscrivez vos choix ci-dessous en précisant :  
le numéro du séjour, le lieu, les dates.

	N° du séjour	Centre de vacances	Date de début	Date de fin
Choix N° 1				
Choix N° 2				
Choix N° 3				
Choix N° 4				

**IMPORTANT : Les séjours en partenariat avec VTF sont proposés aux ressortissants du régime minier (affiliés et/ou pensionnés) et leur accompagnant, inscrits sur le même bulletin.**

**ATTENTION :** Priorité est donnée aux affiliés « maladie » du régime minier

Le présent formulaire d'inscription doit être retourné **AU PLUS TÔT**, accompagné de la copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2013 sur les revenus 2012 mentionnant les sommes déclarées.

Le montant des arrhes est fixé à 50,00 € par adulte et 30,00 € par enfant (de 3 à 17 ans révolus à la date du séjour).

Leur versement, payable sous quinzaine, ne sera exigé que lors de l'acceptation par la centrale de réservation du séjour proposé.

L'inscription définitive n'interviendra qu'à réception des arrhes par la centrale de réservation.

**Attention, les arrhes resteront acquises en cas de désistement.**

**Modification de votre situation financière :**

Si votre situation financière a évolué récemment (suite à un veuvage en 2012 ou 2013, par exemple) veuillez préciser l' montant des ressources imposables perçues au cours du troisième trimestre 2013 et joindre la photocopie des justificatifs :

pension réversion CDC-Retraite des Mines	.....€
pension réversion CARCOM (ABELIO) ou AUTRE	.....€
avantages en nature	.....€
autres revenus imposables	.....€
_____	.....€

J'atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des informations ci-dessus ;
- l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature



Vacances 2014  
Inscription  
Séjours retraités et familles

CENTRALE DE RESERVATION

CS 10001 – 34260 LE BOUSQUET D'ORB  
N° vert 0811 70 00 22  
(prix d'un appel local)

«Nom» «Prenom»

«Adresse\_1»

«Adresse\_2»

«Adresse\_3»

«CP» «Commune»

**ASSURE**

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ date de naissance : \_\_\_\_\_

Régime (minier/autre régime) : \_\_\_\_\_ catégorie (actif/retraité) \_\_\_\_\_

Adresse mèl : \_\_\_\_\_ N° téléphone : \_\_\_\_\_

**CONJOINT**

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ date de naissance : \_\_\_\_\_

Régime (minier/autre régime) : \_\_\_\_\_ catégorie (actif/retraité) \_\_\_\_\_

**AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE PARTICIPANT AU SÉJOUR**

Nom prénom	Date de naissance	Lien de parenté	Régime (minier/ autre régime)	Catégorie (actif/ retraité)

Pour un enfant handicapé, joindre la copie de la notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Si vous souhaitez une chambre individuelle, cochez ici

Il est précisé que cette chambre ne peut vous être accordée que dans la limite des disponibilités du centre de vacances.

Si vous souhaitez partager votre chambre ou partir avec une personne non inscrite sur cette feuille, indiquez ci-après ses nom et prénom :

Chambre avec : \_\_\_\_\_ Partir avec \_\_\_\_\_

Informations particulières que vous souhaitez porter à notre connaissance : \_\_\_\_\_

Choix du mode de transport :      transport collectif       transport individuel

**TRANCHE DE RESSOURCES**

Pour connaître votre tranche de ressources, reportez-vous au tableau ci-dessous.  
 Votre revenu fiscal mensuel 2012

	Personne seule	Couple	Famille 1 enfant (2,5 parts)	Famille 2 enfants (3 parts)	Famille 3 enfants (4 parts)
Tranche 1	Inf ou égal à 750 €	Inf ou égal à 1127 €	Inf ou égal à 1412 €	Inf ou égal à 1697 €	Inf ou égal à 2266 €
Tranche 2	De 750,01 € à 865 €	De 1127,01 € à 1298 €	De 1412,01 € à 1631 €	De 1697,01 € à 1964 €	De 2266,01 € à 2631 €
Tranche 3	De 865,01 € à 977 €	De 1298,01 € à 1498 €	De 1631,01 € à 1864 €	De 1964,01 € à 2230 €	De 2631,01 € à 2961 €
Tranche 4	De 977,01 € à 1080 €	De 1498,01 € à 1621 €	De 1864,01 € à 2025 €	De 2230,01 € à 2429 €	De 2961,01 € à 3238 €
Tranche 5	De 1080,01 € à 1612 €	De 1621,01 € à 2416 €	De 2025,01 € à 3020 €	De 2429,01 € à 3624 €	De 3238,01 € à 4831 €
Tranche 6	Supérieur à 1612 €	Supérieur à 2416 €	Supérieur à 3020 €	Supérieur à 3624 €	Supérieur à 4831 €

**COÛT DU SÉJOUR HORS TRANSPORT ET HORS ASSURANCE****Séjour du 1 au 15 avril 2014**

	Retraité			Actif		
	adulte	enfant moins 12 ans	enfant 12 - 17 ans	adulte	enfant moins 12 ans	enfant 12 - 17 ans
tranche 1	95,20 €	71,40 €	79,80 €	498,40 €	74,20 €	85,40 €
tranche 2	212,80 €	159,60 €	180,60 €	498,40 €	168,00 €	190,40 €
tranche 3	331,80 €	247,80 €	281,40 €	498,40 €	261,80 €	296,80 €
tranche 4	401,80 €	301,00 €	341,60 €	498,40 €	317,80 €	341,60 €
tranche 5	473,20 €	354,20 €	401,80 €	498,40 €	373,80 €	424,20 €
tranche 6	547,40 €	413,00 €	466,20 €	547,40 €	413,00 €	466,20 €
HB	576,80 €	432,60 €	490,00 €	576,80 €	432,60 €	490,00 €

**Séjour du 16 au 30 avril 2014**

	Retraité			Actif		
	adulte	enfant moins 12 ans	enfant 12 - 17 ans	adulte	enfant moins 12 ans	enfant 12 - 17 ans
tranche 1	114,80 €	86,80 €	98,00 €	609,00 €	91,00 €	103,60 €
tranche 2	259,00 €	196,00 €	219,80 €	609,00 €	205,80 €	232,40 €
tranche 3	403,20 €	303,80 €	341,60 €	609,00 €	319,20 €	361,20 €
tranche 4	490,00 €	369,60 €	415,80 €	609,00 €	387,80 €	438,20 €
tranche 5	576,80 €	434,00 €	488,60 €	609,00 €	456,40 €	515,20 €
tranche 6	667,80 €	501,20 €	567,00 €	667,80 €	501,20 €	567,00 €
HB	702,80 €	527,80 €	597,80 €	702,80 €	527,80 €	597,80 €

ANNEXE  
3

places disponibles	ANGDM Nord	ANGDM Est	ANGDM Centre-Est	ANGDM Centre-Ouest région Centre	ANGDM Sud-Est	ANGDM Sud-Ouest	ANGDM Centre-Ouest région Ouest
--------------------	------------	-----------	------------------	----------------------------------	---------------	-----------------	---------------------------------

**SAINT GILDAS DE RHYYS**

moyen de transport					bus	bus	bus + TGV	bus	bus	bus	bus
N° sej	début	fin	durée								
1	1 avril	15 avril	14 jours		Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
2	16 avril	30 avril	14 jours		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
3	2 mai	16 mai	14 jours		Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui
4	17 mai	31 mai	14 jours		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
5	1 juin	15 juin	14 jours		Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
6	16 juin	30 juin	14 jours		Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
7	1 juillet	15 juillet	14 jours		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
8 (été)	16 juillet	30 juillet	14 jours		Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
9 (été)	31 juillet	14 août	14 jours		Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
10	16 août	30 août	14 jours		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
11	31 août	14 septembre	14 jours		Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui
12	15 septembre	29 septembre	14 jours		Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
13	30 septembre	14 octobre	14 jours		Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
14	15 octobre	29 octobre	14 jours		Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non

**BLAINVILLE SUR MER**

N° sej	début	fin	durée								
20	13 juin	20 juin	7 jours	55							
21	21 juin	5 juillet	14 jours	55			1				
22	5 juillet	12 juillet	7 jours	33						1	
23	12 juillet	19 juillet	7 jours	33							
24	19 juillet	26 juillet	7 jours	33					1		
25	26 juillet	2 août	7 jours	33							
26	2 août	9 août	7 jours	33							
27	9 août	16 août	7 jours	33							
28	16 août	23 août	7 jours	33			1				
29	23 août	30 août	7 jours	33							
30	31 août	14 septembre	14 jours	55	1						
31	13 septembre	20 septembre	7 jours	55							

**SAINTE MAXIME**

N° sej	début	fin	durée								
32	23 mai	6 juin	14 jours	55				1			
33	1 juin	8 juin	7 jours	55							
34	27 juin	4 juillet	7 jours	55							
35	5 juillet	12 juillet	7 jours	26							
36	12 juillet	19 juillet	7 jours	50							
37	19 juillet	26 juillet	7 jours	50							
38	26 juillet	2 août	7 jours	50							
39	2 août	9 août	7 jours	50							
40	9 août	16 août	7 jours	50							
41	16 août	30 août	14 jours	38							1
42	30 août	13 septembre	14 jours	55	1						
43	20 septembre	4 octobre	14 jours	55			1				
44	3 octobre	10 octobre	7 jours	55							
45	12 octobre	26 octobre	14 jours	110		1			1	1	

\* N° 1 correspond Transport et Région  
Primaire sur le séjour.

				places disponibles	ANGDM Nord	ANGDM Est	ANGDM Centre-Est	ANGDM Centre-Ouest région Centre	ANGDM Sud-Est	ANGDM Sud-Ouest	ANGDM Centre-Ouest région Ouest
--	--	--	--	--------------------	------------	-----------	------------------	----------------------------------	---------------	-----------------	---------------------------------

### BANDOL

N° sej	début	fin	durée								
46	24 mai	31 mai	7 jours	55							
47	31 mai	14 juin	14 jours	50		1					
48	15 juin	22 juin	7 jours	50							
49	5 juillet	12 juillet	7 jours	18							
50	12 juillet	19 juillet	7 jours	18							
51	19 juillet	26 juillet	7 jours	18							
52	26 juillet	2 août	7 jours	18							
53	2 août	9 août	7 jours	18							
54	9 août	16 août	7 jours	18							
55	16 août	23 août	7 jours	18							
56	23 août	30 août	7 jours	18							
57	20 septembre	27 septembre	7 jours	50							
58	11 octobre	25 octobre	14 jours	50	1						
59	25 octobre	1 novembre	7 jours	50							

### SOULTZEREN

N° sej	début	fin	durée								
60	13 juin	20 juin	7 jours	55		1					
61	20 juin	4 juillet	14 jours	55	1						
62	5 juillet	12 juillet	7 jours	32			1				
63	12 juillet	19 juillet	7 jours	32					1		
64	19 juillet	26 juillet	7 jours	32							
65	26 juillet	2 août	7 jours	32							
66	2 août	9 août	7 jours	32							
67	9 août	16 août	7 jours	32							
68	16 août	23 août	7 jours	32			1				
69	23 août	30 août	7 jours	32		1					1
70	30 août	6 septembre	7 jours	55	1				1		

### SAINT SAUVES D'AUVERGNE

N° sej	début	fin	durée								
71	13 juin	27 juin	14 jours	55					1		
72	27 juin	4 juillet	7 jours	55	1						
73	5 juillet	12 juillet	7 jours	34		1					
74	12 juillet	19 juillet	7 jours	34				1			
75	19 juillet	26 juillet	7 jours	34							
76	26 juillet	2 août	7 jours	34							
77	2 août	9 août	7 jours	34		1					
78	9 août	16 août	7 jours	34						1	
79	16 août	23 août	7 jours	34					1		
80	23 août	30 août	7 jours	34				1			
81	1 septembre	15 septembre	14 jours	55	1						
82	15 septembre	22 septembre	7 jours	55			1				

nombre transports séjours VTF	7	7	4	4	5	4	2
-------------------------------	---	---	---	---	---	---	---